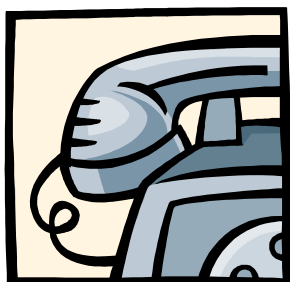




*Accueil de loisirs de Chancelade*  
**Vacances de février  
2012**

**Du lundi 20 février au vendredi 2 mars  
2012**

**Maternelles**



Renseignements et inscriptions :

Auprès de Magali COLINET ou

Edwige BRAZEILLES

En Mairie : 05.53.07.91.00

Ou 06.87.86.68.87

Mail : [mdjchancelade@yahoo.fr](mailto:mdjchancelade@yahoo.fr)

## Communication :



Les documents de pré-inscriptions seront distribués, par le biais des accueils, et disponibles en téléchargement sur le site de la Mairie de Chancelade avant chaque période de vacances scolaires. Nous vous demanderons de bien vouloir nous retourner ces bulletins le plus rapidement possible, le nombre de places étant limité. Vos documents seront à retourner à Mlle COLINET Magali, qui est responsable des accueils de la commune. Vous pourrez les lui transmettre : à la Mairie de Chancelade.

Les inscriptions seront définitives lorsque vous recevrez la fiche de "confirmation de réservations", qui vous sera adressée par le service animation.

**Tél : 06.87.86.68.87**

**Adresse mail : mdjchancelade@yahoo.fr**

## Horaires et fonctionnement :

L'accueil se déroule dans le local périscolaire de l'école maternelle (garderie).

Les **horaires** d'ouverture des accueils : de 7h30 à 18h30.

Les activités se déroulent de 9h à 17h.

Possibilité d'accueil en demi-journée avec ou sans repas. Le prix de la demi-journée **avec** repas étant le même que celui d'une journée entière.

Tout départ ou arrivée en demi-journée s'effectue strictement dans les plages

horaires suivantes : **matin** : dernières arrivées 9h30 (après le petit déjeuner)

**Midi** : entre 11h30 et 12h15

entre 13h et 13h30

**Soir** à partir de 16h30

Les accueils sont ouverts tous les mercredis pendant des périodes scolaires ainsi que pendant les vacances scolaires excepté vacances de Noël ainsi que du 1er au 15 août.

Annulation : Toute annulation de réservation doit se faire une semaine à l'avance ou être justifiée par un certificat médical. Dans le cas contraire , nous facturerons la journée entière.

**Pour les maternelles, nous vous demandons de bien vouloir nous faire passer une serviette éponge, un plaid pour la sieste et une serviette de table sur lesquelles seront inscrits les nom et prénom de votre enfant, ainsi que son doudou, des chaussons, des affaires de rechanges. Le tout vous sera restitué à la fin des vacances.**

## Les activités



Les animateurs proposeront des activités manuelles, artistiques, sportives et culturelles, sur la base de thèmes.

Aucun planning d'activités ne sera distribué aux familles, mais un compte rendu de chaque journée sera exposé dans chacun des lieux d'accueil.



# Tarifs 2012 (ALSH)

Afin que la facture soit établie au plus juste, merci de nous faire parvenir :

**l'attestation de carte vitale** sur laquelle apparaît l'enfant  
ainsi que vos nouveaux **bons CAF 2012**.

Pour les sorties qui seront organisées un supplément financier pourra être demandé aux familles. Ce supplément apparaîtra sur votre facture.  
La Commune participe à hauteur de 4€ par enfant (habitant de la commune).

## Commune

	<u>Journée entière</u> <u>et 1/2 journée avec repas</u>	1/2 journée sans repas
<b><u>Tarif plein</u></b> (SNCF, EDF/GDF, RATP):	12.64 €	7.13 €
<b><u>Régime général et msa*</u></b> :	8.80 €	5,21 €
<b><u>Bons caf à 3 € :</u></b>	5.80 €	3.71 €
<b><u>Bons msa à 3.76 € :</u></b> à définir en fonction des aides individuelles		
<b><u>Bons caf à 4 € :</u></b>	4.80 €	3,21 €

## Hors Commune

	<u>Journée entière</u> <u>et 1/2 journée avec repas</u>	1/2 journée sans repas
<b><u>Tarif plein</u></b> (SNCF, EDF/GDF, RATP):	14.15 €	8.11 €
<b><u>Régime général et msa*</u></b> :	10.31 €	6.19 €
<b><u>Bons caf à 3 € :</u></b>	7.31 €	4.69 €
<b><u>Bons msa à 3.76 € :</u></b> à définir en fonction des aides individuelles		
<b><u>Bons caf à 4 € :</u></b>	6.31 €	4.19 €

\* Régime MSA : ce tarif n'est valable que pour 70 jours au delà, tarif plein.



Bulletin de pré-inscriptions des vacances de  
Février 2012

Accueil de loisirs **maternelle** de Chancelade  
Coupon à remettre à Magali COLINET ou Edwige  
BRAZEILLES

Date limite des retours :

J'inscris mon enfant **Vendredi 10 février 2012**: en Mairie.  
à l'accueil de loisirs maternelle, le(s) jour(s) suivant(s) : (mettre une croix dans les  
cases correspondantes à vos choix)

	Journée entière	Demi-journée avec repas		Demi-journée sans repas	
		Matin	après-midi	Matin	Après-midi
Lundi 20/02					
Mardi 21/02					
Mercredi 22/02					
Jeudi 23/02					
Vendredi 24/02					
Lundi 27/02					
Mardi 28/02					
Mercredi 29/02					
Jeudi 01/03					
Vendredi 02/03					

La confirmation de réservation est à renvoyer à

Mr, Mme \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature du responsable légal :